

EXERCICE NATIONAL de SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Site CNPE du BLAYAIS

Les 19 et 20 octobre 2021



RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES
Vendredi 8 octobre 2021 à partir de 18 heures

Venez vous informer et poser vos questions aux organisateurs :

Salle polyvalente Kléber Marsaud
27 avenue de la République
33820 BRAUD-ET-SAINT-LOUIS



Comment suis-je alerté(e) d'un accident nucléaire ?

L'alerte est déclenchée en cas d'accident dans une centrale nucléaire susceptible de provoquer des rejets radioactifs et d'avoir des répercussions sur la population avoisinante. Les habitants seront prévenus par une sirène d'alerte et sur téléphone fixe pour les abonnés à l'annuaire téléphonique. Une mise à l'abri s'impose ainsi que le suivi des instructions envoyées au fur et à mesure aux radios, télévisions, téléphones, réseaux sociaux ou sites internet de votre préfecture. Durant cet exercice, les 80 communes situées dans le périmètre de sécurité du PPI seront alertées.



Pourquoi faire un exercice nucléaire ?

Un exercice national, associant les exploitants nucléaires, les autorités de sûreté et les experts techniques vise à accompagner les préfectures dans la mise en œuvre des actions de planification, d'information, d'alerte et de gestion de crise dans le domaine nucléaire. Ces exercices permettent de mesurer le niveau de préparation des différents acteurs impliqués et de la population. Ils permettent aux autorités, aux services de secours et aux villes concernées de s'assurer du bon fonctionnement des procédures d'alerte, des plans de secours et de sensibiliser la population.



Comment s'organise cet exercice nucléaire ?

L'exercice se déroule sur deux jours et fait intervenir les services spécialisés dans le risque et la gestion nucléaire. Le premier jour vise à mesurer la réactivité technique des équipes d'EDF et de secours face à l'accident. Le deuxième jour, un exercice en état-major, consacré à la protection de la population en phase post-accidentelle, sera mené.